

# AVIS DE RECRUTEMENT

## La commune Les Belleville

3 611 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants

Support des stations de Saint-Martin de Belleville,  
Les Menuires et Val Thorens,  
au sein du domaine skiable des 3 Vallées

Collectivité attractive et dynamique reconnue  
pour la qualité de son cadre de vie,  
la commune rayonne sur un territoire à dimension touristique.

**recrute**

**Un(e) agent en renfort à la cantine et  
à la surveillance des récréations (H/F)**

**CDD saison hiver 2022/2023 à l'école de Val Thorens**

Intégré(e) au sein de l'équipe du service à la population, l'agent (H/F) apportera son aide à l'équipe de la cantine scolaire et assurera la surveillance des enfants lors des récréations à l'école de Val Thorens.

### ► Vos missions

- Assurer le service et la surveillance des enfants sur le temps de la cantine scolaire
- Assurer la surveillance des enfants lors des récréations sur le temps méridien
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants

### ► Vos aptitudes et compétences

- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que des procédures à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique
- Disponibilité, autonomie
- Sens du travail en équipe
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Sens du relationnel avec les enfants
- Organisation méthodique du travail et gestion du temps
- Patience, rigueur, vigilance, réactivité, capacité d'adaptation et de polyvalence



### ► Les conditions d'exercice

- 2h/jour de service sur le temps méridien (de 11h30 à 13h30) jusqu'au mois de mai.

### ► Vos avantages

- CNAS (remise cinéma, billetterie, vacances, etc.)
- Participation aux abonnements aux centres sportifs
- Aide au logement
- Repas du midi fourni.



**Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae  
sont à adresser dès que possible à :**

**Monsieur le Maire - Mairie - 1 Place des Belleville -  
73440 Les Belleville ou par courriel à l'adresse :  
recrutement@lesbelleville.fr**